

# Leçons apprises

## Coopérer avec les communautés pastorales – une approche de développement systémique

### Développement pastoral



La série des **Leçons apprises**, établie par la **Division production durable, marchés et institutions** du FIDA, présente une compilation d'expériences passées sur un sujet particulier et une réflexion sur les meilleures pratiques et les insuffisances constatées à partir de faits concrets. "Les meilleures pratiques" désignent les processus et méthodes ayant fait leurs preuves et ayant produit des résultats positifs et qui sont donc des exemples à suivre et à reproduire.

Les **Leçons apprises** du FIDA sont des documents évolutifs qui seront mis à jour périodiquement en fonction des acquis et retours d'information. Pour tous commentaires ou suggestions, prendre contact avec l'auteur.

## **Auteur**

### **Antonio Rota**

Spécialiste technique principal, Élevage  
Division production durable, marchés et institutions  
Département de la stratégie et des savoirs  
Courriel: a.rota@ifad.org

## **Remerciements**

Les présentes Leçons apprises ont été rédigées en collaboration avec Saverio Krätli, expert en développement pastoral, Michele Nori, expert en moyens d'existence agro-pastoraux, Alban Bellinguez, expert en développement de l'élevage, Marco Bassi, anthropologue, et Oliver Mundy, expert environnementaliste et climatique du FIDA, sous la supervision d'Antonio Rota. Nous remercions les pairs évaluateurs du FIDA: Antonella Cordone, spécialiste technique principale pour les questions autochtones et tribales, Annabelle Lhommeau, chargée de programme de pays, et Harold Liversage, spécialiste technique principal pour les questions foncières.

Maria-Elena Mangiafico a fourni un soutien éditorial et une aide pour la présentation et la coordination globale tout au long de la publication.

## **Contact**

### **Maria-Elena Mangiafico**

Responsable de la gestion des savoirs et des dons  
Division production durable, marchés et institutions  
Département de la stratégie et des savoirs  
Courriel: pmikmmailbox@ifad.org

**Février 2019**

# Table des matières

<b>ACRONYMES .....</b>	<b>II</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>PRINCIPES RELATIFS AUX NORMES MINIMALES.....</b>	<b>1</b>
<b>PRATIQUES POUR UN MODE DE VIE PASTORAL DURABLE .....</b>	<b>3</b>
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, ET ENERGIE SOLAIRE....	3
SECURITE ALIMENTAIRE ET SERVICES POUR LES COMMUNAUTES MOBILES.....	5
RESSOURCES NATURELLES, REGIME FONCIER ET CONFLITS PASTORAUX.....	7
<b>SENSIBILISATION ET COMMUNICATION.....</b>	<b>12</b>
<b>DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL .....</b>	<b>14</b>
VALORISATION DES INSTITUTIONS COUTUMIERES .....	15
<b>PROMOTION DE L'EGALITE DES SEXES ET EMANCIPATION DES JEUNES ET DES FEMMES .....</b>	<b>16</b>
<b>MISE SUR LE MARCHÉ .....</b>	<b>17</b>
L'ACCES AUX MARCHES.....	17
DIVERSIFICATION ECONOMIQUE .....	23
<b>RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES .....</b>	<b>25</b>
<b>REFERENCES.....</b>	<b>26</b>

## Acronymes

FAFO	Forum paysan du FIDA
IMPD	Initiative mondiale pour un pastoralisme durable
RECP	Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables
STVS	Centre de référence et école vétérinaire technique Sheikh
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

## Introduction

Les enseignements d'ordre général figurant dans le présent document puisent essentiellement leurs sources dans trois documents récemment soutenus par le FIDA (UICN, 2001; FAO et FIDA, 2016; FIDA, 2010) et sont applicables à tout le contexte pastoral. Les enseignements tirés spécifiques aux projets appuyés par le FIDA visant à soutenir les nomades ou transhumants (ci-après également appelés pasteurs) sont disponibles dans d'autres documents (FAO et FIDA, 2016; Jonkheere, Liversage et Rota, 2017; FIDA, 2014a).

Les présentes "Leçons apprises" ont été établies à l'intention des planificateurs et des décideurs afin de les aider a) à éviter des stratégies et mesures d'investissement susceptibles de nuire aux éleveurs nomades ou transhumants, et b) à faire en sorte que les plans et mesures spécifiques concernant le développement pastoral soient ajustés au plus près aux besoins de ces éleveurs. Dans le premier cas, il existe de très nombreux exemples d'investissements et de mesures qui ont nui au pastoralisme et ont accru la pauvreté dans les zones arides, notamment les projets d'agriculture irriguée en zone aride (surtout lorsqu'ils étaient localisés dans les réserves de pâturage de saison sèche) et les mesures qui ont encouragé la conservation de type "forteresse" (où les propriétaires terriens se voient interdits d'accès à la terre et aux ressources). Il est parfois difficile d'évaluer avec précision les conséquences négatives d'une politique. Certes, il est toujours ardu de concilier des intérêts opposés; néanmoins, de nombreuses situations inutilement conflictuelles auraient facilement pu être évitées si les planificateurs et les décideurs avaient été mieux informés des potentialités et des contraintes du pastoralisme.

Lorsqu'il est question d'adapter le développement pastoral aux besoins des éleveurs, mieux vaut, plutôt que d'étudier des schémas techniques, considérer des approches de véritable autonomisation allant au-delà de la simple consultation, afin de combler les lacunes administratives et institutionnelles. Les exemples cités dans le présent rapport ne sont pas des prescriptions, mais plutôt des exemples de ce qu'il est possible d'accomplir, pour peu que l'on adopte une approche correcte et que les pasteurs aient leur mot à dire dans les questions de politique et de planification. Il importe de conserver une vision globale du développement pastoral; de nombreuses expériences riches en enseignements peuvent en effet être étudiées tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Cependant, il est tout aussi crucial de garder à l'esprit les échecs du passé, où les pratiques qui permettaient aux pasteurs de prospérer ont été rejetées en faveur de technologies empruntées aux pays développés, ce qui, au final, n'a fait qu'accroître la pauvreté et la dégradation de l'environnement, parce que les pasteurs n'ont pas été consultés et que des personnes extérieures à leur milieu ont supposé qu'elles connaissaient mieux qu'eux les objectifs de développement pastoral.

L'étude des expériences positives et négatives en matière de développement pastoral montre qu'il est possible (et nécessaire) de trouver des solutions qui ne remettent pas en cause la logique fondamentale de fonctionnement des systèmes pastoraux.

## Principes relatifs aux normes minimales

Les "principes des normes minimales pour le développement pastoral durable" ont été élaborés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dans le cadre de l'Initiative mondiale pour un pastoralisme durable (IMPD), cofinancée par le FIDA. Il s'agit de recommandations conçues pour aider les décideurs à "prendre de meilleures décisions relatives aux investissements et aux politiques susceptibles d'avoir des répercussions pour le pastoralisme et son environnement", tout en évitant les impacts négatifs (Jonckheere, Liversage et Rota, 2017). Quatre principes de base ont été définis afin d'orienter les projets de développement ayant pour objectif spécifique d'améliorer la vie des éleveurs nomades ou transhumants et les autres de types de projet mis en œuvre dans les zones à prédominance pastorale. Ces principes servent de fil directeur, particulièrement lors des processus décisionnels du FIDA relatifs à la conclusion de

partenariats avec d'autres organisations financières, lors de la conception de projets et pour le suivi et l'évaluation.

Les normes minimales pour le développement pastoral sont déterminées par une combinaison équilibrée de quatre principes.



Prendre le pastoralisme en considération (norme 1) signifie comprendre sa logique de production. Si on veut éviter tout impact négatif sur le système pastoral, les investissements doivent être compris en lien avec cette logique (norme 2), et conçus de sorte à soutenir le système (norme 4). Lorsqu'on s'attend à obtenir une hausse des rendements en se concentrant sur un secteur d'intervention spécifique (accès à l'eau, santé animale, etc.), ces interventions doivent être conçues et évaluées en tenant compte de l'ensemble du système et de son contexte global, en se préoccupant non seulement des résultats escomptés, mais aussi des répercussions potentielles d'ordre plus général, volontaires ou non.

Dans les grands projets dotés d'une composante de "développement pastoral", une telle approche signifie qu'il faut évaluer l'impact potentiel des autres composantes en fonction de leur risque de nuire aux systèmes pastoraux. Dans les interventions qui ciblent un sous-groupe particulier de la population pastorale (les personnes vulnérables, les pauvres, les femmes, les jeunes, les enfants...), il faut évaluer l'impact potentiel de l'intervention en fonction de son risque de nuire au système dans son ensemble. En outre, aucun résultat ne peut être obtenu si l'on ne prend pas en compte les lacunes de gouvernance qui sont à la base de la marginalisation et de l'exclusion (norme 3). Les personnes actives dans les systèmes pastoraux (quel que soit leur sexe, leur âge ou leur niveau de prospérité) doivent être incluses dans tous les processus de planification du développement pastoral à tous les niveaux, que ce soit de façon directe ou indirecte (en soutenant par exemple leurs organisations de la société civile). Il faut renforcer la responsabilité des institutions, non seulement pour ce qui est des questions financières, mais aussi en ce qui concerne les objectifs et la représentativité.

Dans le cadre de ces quatre grands principes de développement pastoral, le document de l’UICN mentionné ci-dessus fait ressortir une série d’enseignements particuliers, intégrés dans les recommandations correspondantes. En gros, ces enseignements concernent le fait qu’il faut a) améliorer les connaissances du pastoralisme, b) accorder une attention particulière au contexte de l’intervention – ces deux points étant les thèmes principaux, et c) veiller à bien comprendre la gestion du risque, dans les enseignements tirés d’une récente évaluation de la dernière décennie d’action du FIDA dans le domaine du développement pastoral (FAO et FIDA, 2016:17, point 3).

On trouvera une analyse plus complète de ces normes minimales à l’annexe 1 de la Note pratique du kit d’information sur le développement pastoral.

## Pratiques pour un mode de vie pastoral durable

La gestion des ressources pastorales dépend d’un certain nombre de facteurs variables et de degrés d’imprévisibilité. Une année, la pluviométrie peut être bonne, les pâturages peuvent être disponibles en abondance, les bêtes en bonne santé, les marchés accessibles, et l’économie pastorale en croissance. Mais quelques années plus tard, une sécheresse prolongée, l’instabilité politique ou une épizootie peut frapper durement les moyens d’existence des populations locales. De ce point de vue, il est crucial de réaliser des investissements appropriés, destinés à renforcer la résilience des pasteurs pour appuyer leurs moyens d’existence. La présente section donne des exemples de conclusion pratique provenant des enseignements tirés. Elle traite des domaines d’intervention décisifs pour la promotion d’un mode de vie pastoral durable, inspirée par la déclaration sur le pastoralisme faite par le Forum paysan de 2016 (voir Encadré 1).

### Encadré 1. Le Forum paysan de 2016

“Souvent, les investissements se font au nom de l’intérêt public ou du développement national, mais nuisent, directement ou indirectement, à notre mode de vie en nous ôtant l’accès à des terres, à l’eau ou à d’autres ressources naturelles. [...] Nous demandons au FIDA de reconnaître le caractère unique de notre mode de vie, qui requiert des approches et des investissements adaptés.” (FAFO, 2016)

La déclaration peut être téléchargée à l’adresse <http://vsf-international.org/statement-pastoralism-fafo/>

## Développement des infrastructures, technologies de l’information et de la communication, et énergie solaire

Traditionnellement, les investissements dans les zones pastorales ont surtout porté sur les infrastructures et services de base, l’objectif étant de créer un environnement qui faciliterait le développement (routes, dispensaires, points d’eau, marchés, etc.). Ces investissements méritent toujours qu’on fasse une analyse soigneuse du territoire afin d’évaluer l’ensemble des répercussions potentielles, positives ou négatives. Sans nier la nécessité d’investir dans ces équipements essentiels et coûteux pour l’amélioration des filières et des services, ces investissements doivent s’inscrire dans un cadre plus large et plus approfondi, qui renforce la capacité des populations locales d’accéder aux ressources vitales, nécessaires à leurs moyens d’existence. Dans un tel cadre, l’évolution des technologies de l’information et de la communication (TIC) a récemment fourni un terrain favorable pour des approches novatrices pour la prestation de services dans les régions pastorales. Ces technologies présentent aussi un potentiel considérable de réduction des coûts transactionnels pour la prestation de services auprès de groupes peu nombreux, isolés et dispersés. Les téléphones portables (voir Encadré 2) et les réseaux radio sont de plus en plus employés pour l’accès aux informations sur les pâturages, la météo et les conditions du marché, et pour communiquer et échanger de

l'argent en temps réel; ils présentent un véritable potentiel pour la prestation de services mobiles à bas coût dans des territoires reculés (voir Encadré 3).

### **Encadré 2. M-pesa: La monnaie électronique de la Corne de l'Afrique**

La Corne de l'Afrique est une importante plateforme d'élaboration et d'essai de technologies novatrices, adaptées aux besoins et conditions des éleveurs nomades ou transhumants. Un exemple célèbre est l'extension de l'inclusion financière des populations marginalisées et à bas revenus *via* des produits financiers novateurs offerts par les banques mobiles. Le système M-pesa ("*M*" signifie "mobile", "*pesa*" signifie "argent" en swahili) permet aux utilisateurs d'envoyer et recevoir de l'argent *via* le réseau de téléphonie mobile. Cela leur permet d'exécuter des transactions bancaires de base sans devoir se rendre à la banque, ce qui diminue d'autant les coûts transactionnels du service pour les populations reculées et les aide à résoudre les problèmes liés au fait de devoir conserver son argent sur soi dans des environnements non sécurisés. *M-pesa* a été adapté en vue d'usages divers, dont les services de microfinance (remboursement rapide et sécurisé de microcrédits, etc.), les comptes d'épargne porteurs d'intérêt et d'autres services tels que la micro-assurance. Ce domaine présente d'intéressantes possibilités pour les partenariats publics-privés.

### **Encadré 3. Investir dans les TIC pour diminuer les coûts des transactions**

Dans le Nord du Kenya, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mis en œuvre un programme utilisant un stylo numérique pour permettre aux participants de scanner des certificats sanitaires dans les terres de parcours et les envoyer, *via* les réseaux de téléphonie mobile, aux vétérinaires établis dans les marchés au bétail urbains. Ce système facilite les transactions tout en réduisant les risques liés au marché et les conséquences négatives potentielles, en évitant que les pasteurs ne se déplacent jusqu'au marché avec des animaux non commercialisables.

De la même façon, les sources d'énergie alternatives, telles que les panneaux solaires et les éoliennes, présentent un potentiel considérable d'amélioration de la vie des populations pastorales en leur permettant de générer leur propre électricité, de pomper l'eau du sol et d'avoir accès aux prévisions météorologiques même dans des lieux reculés. L'expérience du Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP) illustre le grand potentiel de l'utilisation de systèmes photovoltaïques pour renforcer l'approvisionnement des populations rurales en eau de bonne qualité (RECP, 2018). Outre les avantages du point de vue de l'accès à de l'eau propre, l'électricité peut être utilisée par les ménages, les écoles, les postes de santé et les postes vétérinaires, ainsi que par les petites installations de collecte, de traitement et de conservation du lait et d'autres filières. Les avantages économiques du RECP sont tangibles: ce projet a renforcé le secteur de l'énergie photovoltaïque en créant 28 nouvelles petites entreprises et en formant près de 1 000 personnes. Outre l'atténuation de la pauvreté, il a aussi permis de contribuer aux objectifs environnementaux de réduction des émissions de gaz à effets de serre. De même, certaines installations pourraient être conçues sous une forme plus légère, plus adaptée au cadre pastoral, telle que le choix de barres en métal pouvant être assemblées pour former des camps de vaccination et/ou des espaces de contrôle des parasites temporaires, ouvrant la voie à une décentralisation des services de santé animale, dont l'activité puisse être modulée en fonction des saisons. Cette option serait bien moins coûteuse en matériaux que l'approche classique, mais fait appel à des capacités de coordination supérieures et à un renforcement institutionnel.



## Sécurité alimentaire et services pour les communautés mobiles

La sécurité alimentaire des éleveurs nomades ou transhumants, ainsi que leurs habitudes nutritionnelles et sanitaires, sont fortement liées à la productivité de leurs troupeaux. Par conséquent, ces pasteurs dépendent en grande partie des conditions ainsi que de l'accès aux ressources naturelles disponibles. La santé animale, facteur très important, est influencée de façon positive par la mobilité et la nutrition. Cette importance est révélée par le dicton populaire selon lequel "Quand le troupeau va bien, le berger va bien". L'aggravation des conditions pour le bétail a d'importantes conséquences directes sur la capacité des pasteurs d'accéder à des aliments de bonne qualité. Le régime des pasteurs repose traditionnellement sur la consommation de protéines animales (surtout du lait)<sup>1</sup>, même si l'échange de produits d'élevage contre des céréales et des aliments transformés représente également une stratégie traditionnelle, d'ailleurs de plus en plus courante. L'économie pastorale s'est considérablement diversifiée au cours des dernières décennies, avec une intégration croissante au marché.

Les problèmes sanitaires particuliers associés au mode de vie pastoral incluent les liens étroits avec le bétail et la consommation directe de protéines animales (ce qui peut par exemple entraîner des zoonoses ou autres formes de transmission de maladies entre humains et animaux), les difficultés de la couverture immunitaire, ainsi que la rudesse générale de l'environnement pastoral (conditions climatiques extrêmes, mauvaise qualité de l'abri). L'expérience de l'approche "One Health" ("Une Santé") dans le Sahel et en Asie centrale représente une initiative intéressante car, tout en faisant porter l'attention sur les différents aspects de la santé humaine et animale, elle s'est aussi occupée de la prestation conjointe de services de santé humaine (surtout pour les femmes et les enfants) et vétérinaire à l'intention des populations pastorales. Les dispensaires mobiles nous donnent un autre exemple intéressant.



Bolivie  
© FIDA/Antonio Rota

<sup>1</sup> Blench (2001) a répertorié une douzaine de produits laitiers différents en Mongolie.

En ce qui concerne la prestation des services de base, le fait que ces systèmes demeurent trop souvent sédentaires représente un obstacle au mode de vie mobile qui caractérise les populations pastorales. Ce facteur est particulièrement prononcé à certaines saisons, lorsque le ménage est éparpillé dans différentes zones reculées. De ce fait, les populations rurales sont souvent celles qui ont le plus faible accès aux services de base tels que l'enseignement et la santé<sup>2</sup>. Il faut par conséquent repenser les investissements et prévoir des méthodes de prestation mieux adaptées au mode de vie pastoral, de sorte à renforcer la portée de ces services dans ces régions. L'expérience montre l'importance de ces services à la population, pour peu que des efforts soient consentis pour assurer leur qualité, tout en veillant à leur pérennisation au-delà de la durée de l'appui au projet. Parmi les exemples les plus importants, on peut citer la mise en place de services zoosanitaires locaux, que ce soit par la formation de membres des populations pastorales ou par la mise en place d'un système de surveillance de base et de services de vaccination. De tels services ont joué un rôle crucial dans l'élimination de la peste bovine en Afrique (voir Encadré 4). Le facteur primordial est la flexibilité dans la prestation des services. Les agents doivent être recrutés au sein des populations. Leur recrutement doit se faire de façon judicieuse afin d'éviter toute exclusion technique (comme cela se produit par exemple lorsque le "niveau d'instruction" est un critère de sélection plus important que le fait d'être éleveur). La formation des agents locaux en santé animale doit être conçue de sorte à ne pas automatiquement rejeter les personnes qui devraient avoir cette formation (dont les femmes) et pour qui le concept d'agent local en santé animale a justement été élaboré.

#### **Encadré 4. Services de santé animale pastorale**

Parmi les enseignements tirés de l'expérience du Bureau interafricain pour les ressources animales (soutenu par les agences internationales) dans l'éradication de la peste bovine en Afrique, on peut citer ceux-ci:

a) la prestation de services de santé animale pour les populations mobiles dans les zones reculées est un processus à long terme, qui requiert une mobilisation systématique et continue des ressources; b) la formation et la participation active des différentes parties concernées (populations locales, centres de recherche internationaux, personnel vétérinaire national et régional, etc.) est une stratégie nécessaire pour garantir la notification continue et effective des maladies ou le bon fonctionnement des systèmes d'alerte précoce; c) les investissements dans les capacités humaines doivent être complétés par des ressources physiques et techniques adaptées (équipement informatique, véhicules, laboratoires, équipement de camping, chaîne du froid, etc.). La flexibilité et la capacité à s'adapter à différents contextes et situations ont également été relevées parmi les autres points forts du programme.

Il y a dans les ménages pastoraux une forte demande en systèmes d'enseignement et de formation appropriés (y compris pour les adultes). Les pasteurs considèrent l'enseignement comme une façon de renforcer leur position dans le système pastoral en "créant des ponts" avec l'économie globale pour créer des sources externes de revenu et élargir leurs réseaux sociaux et économiques (voir Encadré 5). Les systèmes d'enseignement classiques, qui restent conçus pour des conditions sédentaires et qui se concentrent surtout sur leur mission de "faire sortir les enfants des communautés pastorales du pastoralisme" ne parviennent pas à satisfaire cette demande. Des systèmes d'enseignement alternatifs – internats, écoles mobiles, modalités spéciales dans des écoles sédentaires – ont été testés dans des pays tels que l'Iran, le Kenya, la Mongolie et le Nigéria, avec plus ou moins de succès, mais la durabilité et la qualité du service demeurent un grand défi. Dans sa déclaration de 2016, le Forum paysan préconise que des investissements soient consentis pour soutenir le renforcement des capacités, les compétences managériales et d'entrepreneuriat et le renforcement institutionnel, particulièrement à destination des femmes et des jeunes (FAFO, 2016).

---

<sup>2</sup> Au Kenya, le taux d'inscription national net au niveau primaire en 2009 était de 94,5% pour les garçons et de 90% pour les filles. Mais dans l'arrondissement de Waiir, à prédominance pastorale, le taux d'inscription était de 31% pour les garçons et de 20% pour les filles.

#### Encadré 5. L'école vétérinaire et centre de référence de Sheikh

Le centre de référence et école vétérinaire de Sheikh (STVS – <http://www.stvs-edu.org>) est un facteur très important pour la facilitation des exportations de bétail de haute qualité. Le STVS est situé au Somaliland, au cœur des zones pastorales de la Corne de l'Afrique. Financé par l'Union européenne, le Danemark et l'Italie, le STVS a été lancé en 2002, mis en œuvre par Terra Nuova, sous les auspices de l'Union africaine, du Bureau interafricain des ressources animales et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Le STVS propose aujourd'hui deux cursus diplômants en sciences vétérinaires et en développement et entrepreneuriat de produits d'élevage, ainsi que des cours sanctionnés par un certificat, *in situ* comme en ligne. Le STVS comptait 95 étudiants en 2011, dont un nombre croissant de femmes (20%). La plus grande disponibilité en ressources humaines compétentes, capables de certifier le bétail dans les ports somaliens et d'organiser des quarantaines, a contribué à la fin de l'interdiction d'exportation de bétail imposée à la Somalie par ses partenaires commerciaux.

#### Ressources naturelles, régime foncier et conflits pastoraux

Le mode de vie pastoral dépend des ressources de parcours (pâturages, points d'eau, bois de chauffe, fruits sauvages, terres salées, etc.); toute dynamique qui dégrade le potentiel productif de ces ressources ou qui en limite l'accès représente une menace pour le mode de vie des éleveurs; au contraire, l'encouragement d'une gestion et d'une administration durables des ressources de parcours est crucial tant pour la prospérité que pour la résilience (UA, BAD et CEA, 2010)<sup>3</sup>. Les investissements dans ce domaine comportent deux dimensions: la disponibilité des ressources et leur accessibilité.

#### Disponibilité de ressources de qualité – production et reproduction

L'approche classique en matière d'intensification durable de l'utilisation des ressources en développement pastoral considérait la variabilité environnementale comme un problème. Les principaux projets à cet égard concernaient la production de fourrages, la régénération des terres de parcours, la génétique animale, l'achat de fourrages, la santé animale et la gestion de l'eau. Outre leur faible retour (à l'exception de la santé animale), l'expérience de l'effet sur le système qu'ont eu à moyen et long termes ces investissements exige une réflexion approfondie. Toutefois, il faut se rendre compte que la spécialisation des systèmes pastoraux, qui leur permet justement de tirer avantage de cette variabilité (celle-ci leur permettant de potentiellement prolonger la durée de la saison des pluies du point de vue de l'expérience du troupeau), est justement une forme d'intensification non conventionnelle, qui a jusqu'ici bénéficié de très peu d'attention. Appuyer la mobilité stratégique serait sans doute un pas dans la bonne direction.

Le renforcement de l'intégration élevage-agriculture dans des formes qui soutiennent et encouragent la complémentarité et la coopération entre les différents systèmes spécialisés est une façon de renforcer la gestion des ressources naturelles; les synergies entre agriculture et élevage présentent un grand potentiel d'amélioration durable de la productivité du sol tout en augmentant les ressources. En Afrique de l'Ouest en particulier, l'étude des dernières tendances indique que l'agropastoralisme devient une stratégie de vie de plus en plus répandue le long de la ceinture sahélienne, où les populations pastorales sont de plus en plus actives dans les activités agricoles saisonnières, et où les populations agricoles incluent de plus en plus d'éléments d'élevage mobile dans leurs systèmes de production. De façon plus générale, le rôle de plus en plus grand joué par l'élevage extensif représente probablement un mécanisme largement répandu permettant aux populations rurales de s'adapter aux aléas des changements climatiques et de gérer les ressources en conséquence. Cela sera particulièrement le cas dans les "zones de transition", caractérisées par une hausse de la probabilité de mauvaises saisons des pluies, selon l'analyse du Groupe d'experts

<sup>3</sup> La FAO a récemment établi une forte corrélation entre la contribution maximale de l'élevage aux types de services écosystémiques d'appui et de gestion, et les systèmes pastoraux et d'élevage à petite échelle (Hoffmann, From et Boerma, 2014).

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). On rapporte des tendances similaires en Asie centrale et de l'Ouest, ainsi qu'en Afrique du Nord.

Les interventions portant sur la gestion durable des terres de parcours doivent être intégrées avec celles portant sur le régime foncier, les cultures pluviales et l'élevage. Il faut aussi résoudre le problème de l'harmonisation de la législation et des politiques sectorielles (lois sur l'eau, sur les forêts et sur l'environnement). Il faut en outre élargir la perspective spatiale et temporelle, afin de pouvoir mieux appréhender les dynamiques transfrontalières et à longue distance, ainsi que les modes d'exploitation saisonniers et intermittents. La dégradation des sols ne doit pas être considérée comme un phénomène normal, mais analysée, et ses causes soigneusement étudiées. Les approches simplistes visant à limiter l'accès des pasteurs risquent d'accroître la pauvreté rurale au lieu de la réduire, et n'avoient que peu d'impact pour ce qui est de contrecarrer cette dégradation (quand le résultat n'est pas son aggravation).

Comme l'accès à l'eau représente généralement une caractéristique essentielle qui régule l'utilisation des territoires de pâturage au fil des saisons, les investissements dans les sources d'eau souterraine ont d'importantes conséquences tant pour l'écologie locale que du point de vue socio-économique (voir Encadré 6). La multiplication effrénée des points d'eau dans les zones pastorales sans les connaissances appropriées du cadre agroécologique ou des systèmes d'administration locaux, en plus de la participation d'une grande variété d'utilisateurs des terres, peut avoir des conséquences dévastatrices pour le mode de vie local. L'expérience démontre l'importance de l'analyse environnementale stratégique *ex ante*, dont l'analyse du régime foncier et de l'utilisation des terres, en particulier la cartographie des cycles de transhumance, ainsi que l'analyse du couvert végétal et de la dynamique écologique locale. De plus, pour que son impact et sa durabilité soient améliorées, la technologie utilisée pour l'amélioration de l'accès à l'eau doit être elle-même conçue de sorte à respecter l'environnement tout en étant facile d'emploi<sup>4</sup>.

### **Encadré 6. Les investissements du FIDA dans le domaine de l'eau pour mettre en relation hausse de la productivité et mesures de conservation**

La mise en place de barrages de sable destinés à stocker l'eau a permis au FIDA, dans le cadre de son Programme de développement communautaire intégré dans le Nord-Ouest – Phase II mis en œuvre à Djibouti, d'investir dans la sécurisation de réserves d'eau stables. En renforçant la recharge aquifère, le programme investit précisément là où se rencontrent les activités productives et les mesures de conservation. Les barrages de sable emmagasinent l'eau accumulée en amont pendant les inondations. Cette eau reste ensuite stockée sous les couches de sable, dans la nappe phréatique. Les barrages contribuent à l'approvisionnement en réserves d'eau critiques, surtout pendant la saison sèche, lorsque les pénuries d'eau extrêmes sont fréquentes. L'eau est extraite en creusant un trou jusqu'au niveau de la nappe phréatique. On se sert ensuite d'un bidon ou d'une outre en peau de chèvre pour puiser l'eau; on peut également équiper un trou d'eau d'une pompe qui ramène l'eau à la surface, ou installer un puits creusé à la main à partir duquel l'eau est puisée dans des seaux. Quinze barrages de rétention d'eau en sable ont été construits pendant les 10 ans de la durée du programme. Exécuté en deux phases, celui-ci a été l'occasion d'une collaboration avec 43.000 ménages, soit 240.000 femmes, hommes et enfants faisant partie des personnes les plus pauvres des 124 communautés de la zone du projet.

---

<sup>4</sup> Parmi les documents indiqués concernant les enseignements tirés à ce niveau, voir FAO (2007) pour les pays de la Corne de l'Afrique, et IRAM (2011) pour le Sahel.

### Accès aux ressources – résoudre les problèmes de gouvernance

Un domaine très important pour l'appui aux moyens d'existence dans ces régions est la capacité des éleveurs nomades ou transhumants d'accéder aux concentrations de ressources de pâturage des terres de parcours à courte durée de vie, ainsi qu'aux couloirs qui relient entre eux les zones de pâturages, les campements des pasteurs et les marchés (USAID, 2011). Cette capacité a été graduellement réduite, surtout aux cours des dernières décennies, par l'empiètement de différents groupes d'intérêts externes aux terres de parcours.

Les interventions de développement classiques dans les terres de parcours ont privilégié la conversion de leurs zones humides en terres agricoles, souvent *via* des plans d'irrigation. Du point de vue du pastoralisme, le coût de telles interventions est bien plus élevé que la valeur productive des zones ainsi converties. La perte de l'accès à ces poches de terres hautement productives, qui constituent autant de réserves cruciales pour l'alimentation des animaux pendant la saison sèche, empêche aussi les pasteurs de tirer un usage productif des vastes zones arides environnantes. Ainsi, la conversion des fonds de vallée ou des cours d'eau peut représenter un obstacle au pâturage dans l'ensemble de la vallée. L'expérience démontre aussi que de telles "conversions" peuvent provoquer une importante dégradation environnementale, telle que la salinisation de nombreux pâturages dans les régions pastorales de la Corne de l'Afrique, du Sahel et de l'Asie centrale à la suite des plans d'extension de la culture du coton.

Les projets relatifs aux baux fonciers établis sur le plan international représentent une nouvelle étape dans le cloisonnement des terres de parcours. Les zones pastorales sont devenues une nouvelle terre d'investissement, surtout en Afrique, où des groupes d'intérêts externes visent les territoires pastoraux à des fins d'extraction minière (minerais et pétrole), d'exploitation agricole (irrigation, production de biocarburants) ou récréatives (réserves de faune, bases touristiques, etc.) – avec, pour conséquence, le fait que les populations locales perdent l'accès aux ressources dont elles dépendent pour leur existence (IIED, 2010). De plus, on assiste non seulement à une diminution de la surface terrestre disponible pour les pasteurs mais aussi, après des années de plans d'irrigation et de forages hydrauliques non réglementés, à une baisse du niveau de la nappe phréatique, notamment dans la Corne de l'Afrique, où, selon les informations disponibles, ce phénomène se manifeste à une vitesse particulièrement préoccupante – avec pour effet l'assèchement de nombreux puits traditionnels. De grandes surfaces de forêt sèche de la Corne de l'Afrique ont été abattues pour faire place à de nouvelles formes d'investissement (biocarburants, plantations de gommiers arabiques, etc.), ou pour en faire du charbon de bois. La Coalition internationale pour l'accès à la terre et l'Observatoire des terres de parcours ont tenté de mettre en place un système de suivi local de la conversion et de la fragmentation en cours des écosystèmes des terres de parcours, dans le but de renforcer la capacité de prendre des décisions éclairées et participatives quant à l'utilisation des terres et aux investissements dans les terres de parcours, ainsi que sur les arbitrages y afférents (ILC, 2013).

Toute mauvaise gestion de l'accès aux ressources des terres de parcours et des responsabilités des uns et des autres vis-à-vis de ces ressources entraîne des risques considérables de tensions sociales et/ou de dégradation environnementale. Le régime foncier et, de façon plus particulière, les institutions responsables de la gestion durable des ressources des terres de parcours doivent être capables de représenter la complexité fonctionnelle, sur le plan économique, du pastoralisme (Pratt, Le Gall et De Haan, 1997; van den Brink *et al.*, 2005; USAID, 2011; FIDA, 2014b). Ces institutions doivent, notamment:

- protéger les systèmes pastoraux de l'aliénation des ressources;
- préserver et garantir un accès fonctionnel aux ressources essentielles;
- éviter la concentration des ressources entre les mains de quelques intéressés, au détriment du système dans son ensemble;
- permettre des usages multiples, flexibles et se chevauchant mutuellement pour différents acteurs;

- encourager l'évolution de la législation dans le cadre d'une stratégie politique complète, et non dans le cadre du simple pastoralisme;
- veiller à ce que les négociations prennent en compte le point de vue des éleveurs.

Les agents de planification du développement doivent être conscients des facteurs historiques qui ont nui à la viabilité du système pastoral et qui ont modifié les relations entre groupes occupationnels ou identitaires (voir Encadré 7). Cette prise de conscience est cruciale pour:

- prévenir ou gérer les conflits pastoraux;
- orienter la législation et la politique pastorales ainsi que leur exécution (voir Encadré 8).

### **Encadré 7. L'expérience du FIDA relative à la modification des schémas migratoires au Sénégal**

Au cours des trois dernières décennies, l'extension de l'agriculture irriguée, combinée à l'impact du barrage de Manantali, a drastiquement réduit la surface des pâturages ripariaires de la vallée du fleuve Sénégal dans l'Est du pays. Ce changement a modifié les mouvements saisonniers transfrontaliers en direction du nord, vers la Mauritanie, tout comme la migration en direction du sud, dans la région du Ferlo, pendant la saison des crues. Les schémas migratoires se sont modifiés, ce qui a eu un effet sur la présence du bétail dans les zones plus intensément cultivées des latitudes moyennes. Les projets soutenus par le FIDA (Projet de développement agricole de Matam, Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural) ont adopté l'approche "unité pastorale" pour améliorer la gestion des ressources naturelles et résoudre la question des fréquents conflits entre pasteurs et agriculteurs. Les unités pastorales sont de nouvelles institutions locales, composées d'un groupe de pasteurs partageant les mêmes zones pastorales et utilisant les mêmes points d'eau. Ces unités jouent à présent un rôle important dans les prises de décision dans la région du Ferlo, notamment la négociation de l'accès durable aux pâturages et la régulation des nouveaux forages. (Jonckheere, Liversage et Rota, 2017; IOE-FIDA, 2014)

### **Encadré 8. Expérience réussie du FIDA pour le changement institutionnel au Kirghizistan**

Au Kirghizistan, les pasteurs recourent traditionnellement à un système de transhumance qui consiste à faire migrer de façon saisonnière des troupeaux mixtes à différentes altitudes. L'Union soviétique avait introduit l'élevage intensif en important des fourrages et aliments pour bétail. Mais lorsque le Kirghizistan est devenu indépendant, le bétail, redistribué aux ménages, a vu ses effectifs décroître rapidement. Depuis lors, le nombre de têtes s'est accru petit à petit, mais la fragmentation des exploitations et l'effondrement des mécanismes de gouvernance traditionnels ont mené à l'intensification et à l'exploitation permanente des pâturages les plus accessibles. En 2008, lorsque le FIDA a, de concert avec la Banque mondiale et la Direction du développement et de la coopération suisse, mis en place le Projet d'investissements et de services pour l'agriculture, de vastes surfaces de pâturages proches des fermes et villages étaient fortement dégradées, tandis que les terres de parcours de haute altitude étaient sous-exploitées. Le projet s'est penché sur les aspects juridiques et a fini par aboutir à l'adoption de la Loi sur les pâturages de 2009. Cette loi a réintroduit les pratiques de transhumance en reliant entre eux différents organes administratifs nationaux et locaux, tandis que la gestion des terres de pâturage a été confiée aux associations d'éleveurs. Ce projet a appuyé la formation de ces associations et l'application de la loi. (Jonckheere, Liversage et Rota, 2017).

Aujourd'hui, les obstacles auxquels se heurtent les pasteurs pour ce qui est des déplacements des troupeaux représentent une des principales sources de conflit en Afrique subsaharienne – en particulier la réduction des couloirs les plus importants, le long des trajectoires de migration, et la consolidation des frontières nationales (voir Encadré 9). En Asie centrale, la réintroduction des frontières nationales à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique est également une source de préoccupation; les restrictions au franchissement des frontières sont une contrainte très importante pour les groupes qui utilisent traditionnellement les pâtures de différents pays.

#### **Encadré 9. Expérience réussie de gestion des couloirs migratoires**

Certains projets ont fait appel à d'importantes innovations. Au Soudan, le Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan a mis en place un comité de politique foncière régional chargé de formuler une stratégie de gestion des ressources naturelles. Il a employé une approche participative pour délimiter et gérer les couloirs de transhumance du bétail, impliquant à la fois les populations mobiles et sédentaires (IOE-FIDA, 2009). Au Sénégal, les comités de gestion des terres de parcours ont conforté leurs modes d'exploitation traditionnels; la coopération entre pasteurs et agriculteurs a été fructueuse (IOE-FIDA, 2004).

Dans une intervention similaire de l'Union européenne, on a utilisé le GPS et la cartographie des eaux souterraines et des itinéraires du bétail, tout en menant des actions de renfort de capacités dans le domaine du règlement de conflits. Cette intervention a été complétée par la réhabilitation physique des principales zones de pâturage de saison humide, par la délimitation de deux réserves d'urgence et par le clôturage des zones qui souffrent de la dégradation environnementale. L'évaluation finale a révélé un bon degré d'appréciation de l'intervention par les parties concernées sur le plan local ainsi qu'une réduction du nombre de conflits, ce qui démontre l'intérêt de compléter les actions de renfort des capacités institutionnelles par les investissements physiques appropriés. On voit ainsi qu'il est possible de renforcer les actifs des populations dans le cadre d'une stratégie durable conçue pour aborder la question des conflits portant sur les ressources régionales, tout en appuyant des politiques, processus et institutions adéquats. (Nori, 2012).

Les agences de coopération au développement suisse et française ont suivi une approche similaire dans leur action visant à protéger la mobilité pastorale transfrontalière au Tchad, au Niger et au Nigéria, en investissant dans l'eau en tant que "point d'entrée" pour faciliter les déplacements à travers différents écosystèmes et pour développer des systèmes de gouvernance locale en conséquence. (Nori, 2012)

La capacité des systèmes pastoraux de fonctionner correctement se fonde généralement sur une intégration forte avec les autres systèmes d'exploitation, directe ou indirecte (*via* un système de contrats et/ou le marché). De nos jours, la plupart des systèmes pastoraux échangent leurs produits et services avec ceux d'autres systèmes d'existence. Ces échanges profitent tout autant aux personnes vivant dans les zones agricoles, dans les centres urbains et dans les régions côtières, lesquelles tirent toutes un bénéfice des services rendus par l'élevage, du commerce régional et des filières de produits pastoraux. (FAO, 2016)

Les interactions fonctionnelles révèlent l'importance, pour la durabilité du mode de vie pastoral, du maintien de relations pacifiques avec les voisins et d'une bonne commercialisation des produits. Les interactions avec d'autres populations sont certes des sources de conflit, mais elles permettent aussi aux personnes de communiquer au-delà des barrières culturelles et de la distance, et d'apprendre à négocier les différences. Il est par conséquent crucial, lorsqu'on cherche à définir les limites d'un système pastoral, de se souvenir que celles-ci peuvent être poreuses et changeantes, et qu'il ne s'agit pas là d'un signe de fragilité, ni de la marque d'un processus de transition, mais tout simplement d'une façon différente d'intégrer la variabilité. Par conséquent, lorsqu'il s'agit de recenser les personnes directement et indirectement concernées par les interventions en développement pastoral, il importe de garder à l'esprit

l'existence de formes multiples et flexibles d'intégration entre les ménages de pasteurs et les autres modes de vie. Les interventions qui réussissent à investir au niveau de ces interfaces en développant ou en soutenant leur intégration (sans, évidemment, causer de tort à d'autres niveaux) renforcent l'ensemble des parties, tandis que les processus qui amenuisent ces interfaces les affaiblissent.

## Sensibilisation et communication

Au vu de tout ce qui précède, on comprend qu'il est essentiel, pour la viabilité du mode de vie ainsi que la gestion durable des terres de parcours, que soient définis des cadres politiques d'accompagnement aux niveaux international, régional et national afin de régulariser les droits légitimes des éleveurs nomades ou transhumants sur leurs terres. Il s'agit souvent d'une double tâche, qui exige la collaboration entre organismes publics et avec ceux-ci, et, simultanément, un investissement dans la capacité sociopolitique des groupes pastoraux de faire connaître leurs besoins et défendre leurs intérêts sur la scène politique. Une solution durable signifiera non seulement l'étude du système foncier en vigueur, mais aussi l'instauration de systèmes de gouvernance efficaces, capables de soutenir, défendre et sauvegarder les droits des pasteurs à la terre et aux ressources (USAID, 2011). L'adoption d'approches participatives au niveau local, qui délèguent aux pasteurs la responsabilité de la gestion, est plus souvent corrélée à l'obtention de bons résultats.

Des réseaux et alliances régionaux et internationaux sont en train d'être mis en place parmi les organisations locales et internationales; l'objectif poursuivi est de renforcer la visibilité et la capacité de plaider des pasteurs lors des différents forums (voir Encadré 10). La mise en commun des ressources permet de réaliser des études qui accroissent la connaissance du pastoralisme par les agents de développement, les décideurs et les dirigeants, et contribuent à leur sensibilisation (voir Encadré 11).

### **Encadré 10. Le Programme régional d'apprentissage et de sensibilisation créé à l'intention des populations vulnérables des zones arides**

Les réseaux d'ONG sont des outils de sensibilisation très efficaces, qui ont pour objet la diffusion d'études thématiques, la vulgarisation des bonnes pratiques et l'organisation d'événements, souvent en collaboration avec des spécialistes travaillant dans les institutions académiques locales. Le Programme régional d'apprentissage et de sensibilisation créé à l'intention des populations vulnérables des zones arides a été lancé au Kenya en tant que composante de la campagne de réduction des risques de catastrophe de l'ex-Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (devenu à présent la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne). Ce programme a fourni un cadre d'échange d'expériences pour les diverses ONG participant à l'exécution des projets financés par l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne. Il a produit plusieurs publications dignes d'intérêt sur la résilience et la réduction des risques de catastrophe, ainsi que sur les problèmes liés à l'amélioration de l'accès à l'eau dans les zones arides d'Afrique de l'Est.

Les réseaux, associations et alliances d'organisations qui représentent les intérêts des éleveurs nomades ou transhumants jouent un rôle important pour la sensibilisation du public au point de vue et aux besoins de ces éleveurs, principalement sous la forme de déclarations et communiqués, et par la participation aux divers forums internationaux les concernant.



### **Encadré 11. Alliance mondiale des peuples autochtones transhumants**

L'Alliance mondiale des peuples autochtones transhumants est une association internationale de peuples transhumants (éleveurs nomades ou transhumants, chasseurs-cueilleurs, agriculteurs itinérants, nomades de la mer, etc.) qui interagissent *via* des ONG autochtones et locales, des associations locales ou des chefs coutumiers représentant leur communauté. Elle est née tout d'abord en tant que réseau informel d'éleveurs transhumants, de chefs autochtones et coutumiers, qui s'est mis en place à la suite de forums internationaux sur la question (UICN, Convention sur la diversité biologique), avant d'instituer ses propres structures formelles, avec l'appui de diverses fondations et organisations internationales, dont le FIDA. En ce qui concerne la conservation de la biodiversité, elle a obtenu l'adoption de plusieurs recommandations et clauses de l'UICN par le Programme de travail de la Convention sur la diversité biologique et par les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique. Ces mesures offrent une base solide, en tant qu'instrument juridique international, pour le changement de paradigme sur la conservation de la biodiversité, en remettant en cause l'approche classique de zones protégées pour la remplacer par une stratégie qui tient compte de la valeur de la biodiversité ancrée dans la mobilité et dans l'utilisation extensive des terres de parcours, reposant sur l'administration coutumière par les communautés pastorales (Bassi, 2017).

L'expérience de l'Initiative mondiale pour un pastoralisme durable et la session spéciale sur le pastoralisme du Forum paysan de 2016 (tous deux soutenus par le FIDA) sont importantes à cet égard (UICN, 2018; FAFO, 2016). Les récentes déclarations de N'Djamena (2013) et de Nouakchott (2013) laissent également supposer que les dirigeants commencent à prendre en considération comme il se doit le potentiel des éleveurs nomades ou transhumants ainsi que leurs droits (voir Encadré 12).

### **Encadré 12. Points saillants des déclarations de N'Djamena et de Nouakchott**

“CONSIDÉRANT que l'avenir des zones saharo-sahéliennes est inconcevable sans l'élevage pastoral et le rôle irremplaçable que ce type d'élevage joue dans le développement économique et social, ainsi que pour la gestion des terres et de l'environnement; [...] que ce mode de vie dépend de la mobilité des troupeaux et des familles; [...] Il est décidé de placer le secteur de l'élevage pastoral au centre des stratégies de développement et de stabilisation des zones saharo-sahéliennes sur les court, moyen et long termes. [...] En facilitant l'utilisation des technologies de communication moderne (transport, téléphonie, internet) et l'accès aux services bancaires; en explorant les possibilités d'atteinte d'une couverture réseau complète des territoires nationaux; [...] en faisant appliquer des mesures de suivi technique et économique permanent pour les principaux types de bétail, faisant intervenir les centres de recherche et les universités, avec pour objectif de renforcer les connaissances scientifiques sur l'élevage pastoral.” (Déclaration de N'Djaména, 2013).

“NOUS, représentants des gouvernement des six pays du Sahel [...] NONOBTANT LE FAIT QUE [...] le pastoralisme soit un facteur de croissance, de sécurité, de paix, de stabilité et de création d'emplois, qui contribue à réduire l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté dans les régions auxquelles il fournit la vie et les structures [...] les populations pastorales n'ont jusqu'ici que peu bénéficié des politiques de développement nationales et régionales [...]. Les politiques publiques, y compris celles portant sur la décentralisation, n'ont que rarement pris en compte les spécificités de ces populations [...]. AFFIRMONS DE FAÇON UNANIME: Que la façon de voir le pastoralisme a changé, et que ce système est aujourd'hui reconnu en tant que pratique et mode de vie efficace, adapté aux conditions sahélo-sahariennes; [...] que [...] le pastoralisme doit être placé au centre des stratégies et politiques visant à favoriser la stabilisation, le développement durable et le développement agricole national et régional, tout en prenant en compte les enjeux relatifs à la gestion durable et au partage équitable des ressources naturelles, l'inclusion politique, la sécurité, l'accès aux marchés, aux soins de santé, à l'enseignement, ainsi que la question des rapports hommes-femmes.” (Déclaration de Nouakchott, 2013)

## Développement institutionnel

La mise en place d'un cadre institutionnel capable d'assurer le fonctionnement durable et pacifique d'une fonction ou d'un processus particulier est un aspect critique du développement, qui touche à l'ensemble du spectre des interventions. Les investissements, les biens, les installations, les services et les infrastructures doivent être régis comme il se doit; tous ces éléments ne peuvent apporter leurs bénéfices à la population que s'ils s'intègrent à des institutions qui veillent à leur bon fonctionnement. Les interventions de renforcement des institutions pour le développement pastoral doivent suivre les normes minimales pour appuyer la logique de la gestion des ressources pastorales (voir Encadré 13).

### Encadré 13. Qu'est-ce que le "développement institutionnel" ?

Le développement institutionnel prend en considération le fait que les biens et les infrastructures sont destinés à être utilisés par des personnes, afin d'être employés à des fins particulières. Le développement institutionnel est un outil permettant l'intégration d'un bien ou d'un processus au fonctionnement du système pastoral. Par exemple, en santé animale, une intervention courante consiste à traiter les troupeaux avec des déparasitants ou de mener des opérations occasionnelles de désinfestation de lieux stratégiques tels que les points d'eau. En tant qu'événements isolés, l'impact de ces interventions demeure très limité. Une approche institutionnelle de ce problème se pencherait sur la mise en place d'un système de contrôle des parasites. Dans les lieux de forte infestation tels que les grands points d'eau, les éleveurs, ayant parcouru de longues distances et pressés de ramener leurs bêtes au pâturage, pourraient être appelés à cogérer un tel système et à fournir des retours sur son fonctionnement, sans pour autant, du fait des difficultés liées à leur position, pouvoir l'organiser et le gérer entièrement eux-mêmes.

Les dispositifs institutionnels des éleveurs nomades ou transhumants, tels que leurs organisations claniques, leurs réseaux d'information et leurs systèmes de prise de décisions, sont adaptés (*via* la mobilité du troupeau, le partage des ressources, la gestion de conflits et les mécanismes de répartition des risques par divers systèmes de réciprocité et d'obligations) à la gestion de vastes territoires marginaux et à la gestion d'un fonds de ressources variable et imprévisible (voir Encadré 14). La conception de projets doit être corrélée au cadre institutionnel existant, en évitant la prolifération de modèles, de compétences et de sources de financement différents. La conception doit prendre en compte le fait que les institutions coutumières, tout comme le savoir-faire local, sont généralement liés à des fonctions et contextes spécifiques, et non pas des formes organisationnelles générales, déployables pour n'importe quelle action collective que les dirigeants coutumiers désireraient appuyer.

### Encadré 14. L'Initiative pour la communication pastorale

L'Initiative pour la communication pastorale a consisté en une série de projets du Ministère du développement international du Royaume-Uni, hébergé en Éthiopie par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, mis en place entre 2002 et 2008. Cette initiative était axée sur l'arène politique, l'objectif étant de combler le fossé entre les pasteurs et les institutions publiques officielles, tout en encourageant une communication mutuelle entre éleveurs. Elle visait à soutenir la mise en place du Comité permanent pour les affaires pastorales auprès de l'Assemblée parlementaire fédérale éthiopienne et à favoriser le dialogue entre les institutions formelles et coutumières. L'action menée dans son cadre a contribué à la création d'associations pastorales aux niveaux fédéral et étatique en Éthiopie. Elle a également été étendue au-delà de l'Éthiopie, par l'organisation des rencontres mondiales d'éleveurs nomades ou transhumants et l'appui à ces rencontres (Brocklesby, Holey et Scott-Villier, 2010).

### Valorisation des institutions coutumières

L'harmonisation des institutions coutumières et formelles ouvre la voie à d'intéressantes perspectives pour une véritable prise en compte de la capacité des pasteurs à gérer durablement les ressources de parcours tout en contribuant à la défense de leurs droits (voir Encadrés 15 et 16). Bien qu'un dialogue avec les chefs coutumiers ait souvent lieu au niveau informel pendant la conception et l'exécution des projets en zone pastorale, il y a une demande croissante d'une approche formalisée qui prenne systématiquement en compte l'administration coutumière. C'est notamment le cas de la Déclaration de Yaaballo sur le Paysage conservé de Borana, formulée en 2007 par des chefs coutumiers et des représentants des populations du Borana-Oromo en Éthiopie, à la suite des recherches-action dans le domaine de la conservation de la biodiversité (Bassi, Tache et Sora, 2008). Par cette déclaration, les Boranas ont appelés tous les acteurs concernés à aider leur communauté à élaborer des mécanismes par lesquels les agences de développement devront rendre compte aux chefs coutumiers de tous les aspects de leurs opérations qui touchent à l'usage durable des ressources naturelles. Ils ont également réclamé une capacité accrue d'évaluation indépendante des impacts environnementaux et culturels des initiatives privées et publiques pouvant affecter leur terroir (Bassi et Tache, 2011), une exigence qui peut être satisfaite par une application de la procédure de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

#### **Encadré 15. Réussites du FIDA en gestion des conflits pastoraux par l'harmonisation des institutions coutumières et étatiques**

Au Tchad, le Projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne du FIDA s'est inspiré de l'expérience d'une longue lignée de projets soutenus par l'Agence française de développement en faisant appel à une approche participative pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale de consolidation des systèmes d'élevage mobile (FIDA, 2014a). Pour les couloirs de transhumance, le projet a établi des comités de suivi et de surveillance élaborés en puisant dans les connaissances locales le long des corridors anciens et préexistants. Des techniques de cartographie ultramodernes ont été utilisées pour définir et suivre les pâturages sous- et surexploités ainsi que la répartition des puits. Cette cartographie a servi d'instrument pour la planification du développement des points d'eau le long des couloirs. Des comités locaux ont été mis sur pied pour la gestion des puits et des dépressions naturelles contenant des étangs, auxquels participent les institutions locales, des représentants des agriculteurs et des chefs coutumiers des pasteurs (chefs tribaux transhumants). Plusieurs responsabilités ont été confiées à chaque comité local, dont la sensibilisation des utilisateurs à l'importance des couloirs, la protection des couloirs de l'extension des cultures, et la prévention et résolution des conflits entre les différents utilisateurs (FIDA, 2016:43-6; Jonckheere, Liversage et Rota, 2017).

Le fait de relier les institutions coutumières aux institutions formelles pourrait ouvrir la voie à de nouvelles possibilités de transformation du capital social des éleveurs en capital politique, y compris la capacité des pasteurs à s'organiser, à se représenter et à militer pour leurs intérêts dans le cadre politique global, et encourager leur participation et leur contribution au débat politique. On peut notamment citer l'exemple du Parlement pastoral en Inde, une initiative qui a permis aux différents groupes pastoraux de surmonter leurs différences pour mieux affirmer leur identité collective et générer une dynamique politique. Le Parlement pastoral représente un espace crucial où les pasteurs se rencontrent, discutent et prennent des décisions relatives aux enjeux qui les concernent, sans aucune ségrégation politique, religieuse ou de caste. L'idéal serait que ce processus fasse émerger des institutions capables de s'auto-entretenir économiquement, même après la fin du projet. Dans certains cas, la seule manière de les garder en activité au-delà du projet est de les intégrer à l'administration publique et d'opérer les modifications nécessaires au système juridique pour assurer leur représentation et leur maintien.

#### **Encadré 16. La participation apporte un retour sur investissement**

Une évaluation rapide des investissements pour la bonne gestion des ressources naturelles à Isiolo au Kenya a révélé que, pour chaque shilling de soutien reçu du Fonds d'adaptation du comté d'Isiolo (ICAF), les membres des institutions coutumières locales ont investi 5 shillings kényans de leur propre poche. Parmi les bénéfices obtenus à la fin d'une seule longue saison sèche, on peut citer la réduction de la mortalité du bétail, l'amélioration de la santé du cheptel et la hausse de la production de lait. Les membres des institutions locales ont estimé la valeur de ces bénéfices à environ 90 fois leur propre investissement, et à plus de 400 fois la valeur des investissements fournis par le Fonds d'adaptation (King-Okumu, 2015).

## **Promotion de l'égalité des sexes et émancipation des jeunes et des femmes**

Lorsqu'on aborde la thématique des femmes pastorales, un certain nombre de traits doivent être pris en compte, pour éviter ou limiter les risques de résultats et d'impacts contraires.

**Les femmes en tant que chefs de ménage** – Les femmes sont les principales responsables de l'approvisionnement en eau et en énergie du ménage; elles consacrent souvent énormément de temps à leurs tâches domestiques. Les investissements dans ces domaines présentent un potentiel considérable d'amélioration des conditions des femmes pastorales. Cependant, il est indispensable de faire attention aux arguments préconisant la sédentarisation des éleveurs nomades selon le sexe. La sédentarisation des femmes (tandis que les hommes restent mobiles) limite l'accès des femmes au bétail et donc au lait, ce qui a un impact négatif sur la qualité de leur alimentation (Sadler *et al.*, 2009). De telles mesures peuvent également réduire la liberté des femmes, étant donné qu'elles sont plus facilement contrôlées dans les concessions urbaines que dans les camps mobiles, tandis que le contexte social sédentaire pourrait renforcer la perception de la nécessité de contrôle (ainsi, les codes vestimentaires sont plus relâchés dans les camps). Présenter la sédentarisation comme une manière d'améliorer l'accès aux services de base, surtout en ce qui concerne les soins de santé et l'enseignement, revient à répéter l'idée selon laquelle ces services ne pourraient être fournis que dans un cadre sédentaire. Mais au vu des potentialités qu'offrent aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication, la sédentarisation n'est plus nécessaire; sa promotion n'est plus que le fruit de l'habitude ou d'un choix politique. Enfin, le fait de se voir coupées du gros du cheptel compromet et diminue le rôle actif joué par les femmes et leurs responsabilités dans le système pastoral, qui restent pourtant une des principales voies pour leur émancipation dans ce contexte.

**Les femmes en tant que gestionnaires du lait** – Il importe de noter que, de par leur gestion du lait, les femmes sont bien au fait de la physiologie et de la santé animales, bien que les services vétérinaires ne les prennent que rarement en considération. L'accès régulier au lait frais fait une différence cruciale, dans le contexte des systèmes pastoraux, par rapport aux autres contextes ruraux. L'économie du lait à petite échelle, formelle ou informelle, qui comprend les dons et le troc, est, en règle générale, l'apanage des femmes. Le lait joue un rôle essentiel en tant que source de nutrition et de revenu, mais aussi en ce qui concerne le statut et le capital social. Une bonne compréhension de la dimension "genre" de la souveraineté alimentaire dans les ménages pastoraux est nécessaire. En l'absence d'une telle compréhension, toute action qui altère l'économie du lait et, en particulier, la rentabilité de la filière lait et ses modalités d'intégration au marché, pourrait avoir pour conséquence l'accaparement de l'économie du lait par les hommes, ce qui aurait des conséquences négatives tant sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire du ménage que sur le revenu des femmes.

**Les femmes en tant qu'agents de commercialisation** – Les interventions qui touchent à l'émancipation économique des femmes pastorales sont souvent des copies d'interventions conçues pour l'agriculture (voir Encadré 17). L'hypothèse selon laquelle les femmes ne se soucient que d'un élevage de subsistance est elle aussi fort répandue. Cependant, le fait de supposer que les femmes pastorales ne jouent qu'un rôle marginal dans l'économie pastorale peut effectivement, *via* des interventions de développement mal conçues, contribuer à leur marginalisation dans la pratique. En réalité, les femmes pastorales sont particulièrement intéressées par le développement des filières locales, le petit commerce et les possibilités de création de revenus alternatifs, comme l'a d'ailleurs déclaré le Forum paysan (FAFO, 2016).

#### **Encadré 17. L'expérience réussie du FIDA aux côtés des femmes pastorales**

Dans l'État plurinational de Bolivie, un projet du FIDA a perçu le rôle professionnel des femmes dans l'élevage des camélidés (lamas, etc.) et l'a appuyé (FIDA, 2006). Au Sénégal, une évaluation participative novatrice ("évaluation populaire") menée avec les pasteurs a donné la parole aux femmes et aux jeunes tout en leur offrant la possibilité de participer à la conception de la deuxième phase d'un projet (IOE-FIDA, 2004; IOE-FIDA, 2013a). Cette évaluation a inclus un "observatoire du genre" dirigé par des volontaires issus de la communauté (hommes, femmes et jeunes) dans le but de sensibiliser sur l'égalité hommes-femmes. Dans un projet FIDA au Tchad: 1) 40% des bénéficiaires du projet sont des femmes; 2) la formation, la sensibilisation et l'appui des comités d'eau locaux ont permis aux femmes rurales des populations nomades d'être représentées à hauteur de 38% dans les entités locales et de participer aux prises de décisions locales; et 3) les femmes rurales ont pleinement bénéficié des activités liées à la transformation du fromage et de la viande, de l'artisanat et de la santé humaine.

## Mise sur le marché

Aujourd'hui comme à l'époque où les sociétés nomades étaient associées aux caravanes marchandes et aux routes de la soie et du sel qui traversaient les déserts et les montagnes d'Asie et d'Afrique, les marchés jouent un rôle capital pour le mode de vie pastoral. Actuellement, l'intégration au marché présente de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification pour l'économie pastorale, tout en posant de grands problèmes pour la durabilité des modes de vie locaux. L'intégration du mode de vie pastoral aux mécanismes du marché se fait *via*: a) la hausse de la commercialisation des produits animaux; et/ou b) la diversification économique des groupes pastoraux. Les investissements dans ce domaine devront par conséquent être évalués selon ces deux lignes.

### L'accès aux marchés

L'accroissement de la demande en produits pastoraux représente un important facteur d'intégration au marché pour les éleveurs. Une aide institutionnelle et technique appropriée doit par conséquent viser à renforcer la capacité des systèmes pastoraux à réagir à cette hausse de la demande et, lorsque c'est possible, à renseigner sur cette demande et à développer les aspects de commercialisation en mettant en valeur les qualités uniques des produits issus de ces systèmes exceptionnellement adaptés. En réalité, la hausse de la valeur ajoutée des produits du système pastoral est un des principaux vecteurs de stimulation de l'économie des terres arides, et c'est un instrument permettant, dans certaines régions, de rompre le cycle de dépendance à l'aide alimentaire.

La vente de bétail pour alimenter le marché de la viande représente une activité traditionnelle de l'économie pastorale. Dans certaines régions, les chiffres de vente sont véritablement remarquables et représentent une part importante des réseaux commerciaux régionaux. C'est le cas pour la Somalie et le Soudan, qui alimentent en moutons les marchés d'Arabie saoudite, ou de l'Afrique de l'Ouest, dont les

marchés urbains côtiers sont approvisionnés en bétail par les pasteurs du Sahel. Dans de nombreuses régions pastorales, la transformation et la commercialisation du lait et des produits laitiers représentent une industrie de plus en plus profitable, ce qui stimule des formes novatrices d'investissement, tandis que les filières liées au lait fournissent une série de possibilités d'investissements destinés à soutenir l'économie pastorale (voir Encadré 18). Aujourd'hui, la vente de différents types de yaourt, beurre, fromage, lait frais ou fermenté, etc. permet aux pasteurs d'entrer en contact au quotidien avec les populations urbaines. Parmi les expériences intéressantes de commercialisation des produits laitiers locaux, on peut notamment citer le programme "Du lait sain pour le Sahel", qui sert de référence utile pour les autres régions pastorales<sup>5</sup>.

### **Encadré 18. La "traite" en zones arides**

Les dromadaires et chameaux produisent du lait même pendant la saison sèche et les sécheresses. Le lait de chamelle est une denrée de base pour une grande partie de la population des zones arides. En plus de sa valeur nutritionnelle élevée, il est également apprécié pour ses propriétés médicinales et sa capacité à ne pas tourner même par des chaleurs intenses. Ce sont ces caractéristiques qui, depuis peu, contribuent à l'évolution de son statut, passant de ressource locale à produit commercialisable, la plupart du temps avec la participation des femmes, que ce soit en Afrique (Kenya, Mauritanie, Somalie...) ou en Asie (Inde, Kazakhstan...). Ce début de commercialisation du lait de chamelle est à la fois la conséquence et la cause d'importants changements dans les sociétés pastorales. Dans certaines régions, son rôle accru en tant que source de revenu pourrait remettre en question les habitudes nutritionnelles des ménages et mettre en péril la sécurité alimentaire (Nori, 2010).

Les produits d'élevage en provenance des zones pastorales sont souvent sous-évalués parce qu'ils ne sont pas certifiés de manière adéquate, ne présentent que très peu de, voire aucune, valeur ajoutée, ou à cause des importantes variations de la qualité et de la quantité en fonction du temps (voir Encadré 19). De plus, les prix du marché sont influencés par des facteurs qui ne sont que rarement contrôlés par les éleveurs. On peut citer, parmi les exemples typiques de "défaillance des marchés" associés aux zones pastorales, les coûts transactionnels élevés, le sous-développement des infrastructures de base et la faiblesse de la concurrence dans l'offre de biens et services. La forte saisonnalité et l'incapacité de gérer les dynamiques du marché désavantagent les pasteurs lorsqu'ils désirent convertir leur cheptel lors des phases de tensions climatiques. L'expérience montre que, en comparaison aux risques et au coût qu'entraînent les incertitudes de la production et des conditions du marché, les pasteurs ne perçoivent bien souvent qu'une part fort limitée des bénéfices du marché.

### **Encadré 19. Les fluctuations du cheptel**

En Mongolie, l'industrie du cachemire fournit environ 20% du marché mondial de la fibre de cachemire. À la suite de la transition du pays vers une économie de marché, le nombre de caprins a plus que triplé, passant de 5,1 millions de têtes en 1990 à 18,3 millions en 2007 – un processus encouragé par le prix attractif du cachemire, ce qui a provoqué une pression de pâturage non durable sur les terres de parcours du pays. Cependant, au cours des dernières années, le prix du cachemire est tombé de 50%, tandis que le prix de la farine, qui est la denrée de base la plus importante sur le plan local, a plus que doublé. Pour compenser la baisse du prix du cachemire, les éleveurs, aidés par les agences de développement, ont augmenté leur offre en accroissant le nombre de chèvres. On est ainsi tombé dans un cercle vicieux où l'accroissement du nombre de têtes est la seule option envisageable pour les pasteurs (IOE-FIDA, 2013b).

---

<sup>5</sup> [https://zelsbrucellosis.files.wordpress.com/2015/07/laitsainsahel\\_resumes\\_seminaire\\_03\\_03.pdf](https://zelsbrucellosis.files.wordpress.com/2015/07/laitsainsahel_resumes_seminaire_03_03.pdf)

Le suivi de l'évolution dans le temps des termes de l'échange entre les produits pastoraux et non pastoraux (exemple: agneaux ou litres de lait contre sacs de céréales ou kilos de sucre) représente un outil de mesure efficace de la force de l'économie pastorale et de sa capacité de soutenir le mode de vie local *via* les échanges liés au marché (voir Encadré 20). En raison de l'intensification de l'intégration au marché, lorsqu'ils sont aggravés par des événements graves qui mettent à mal l'environnement du marché international, les effets d'une période de sécheresse peuvent avoir de lourdes répercussions sur le mode de vie pastoral. Les investissements destinés à améliorer l'efficacité des systèmes d'information sur l'état du marché sont un autre domaine important pour le renforcement des relations entre pasteurs et dynamiques du marché, ainsi que la gamme d'options croissante offerte par le développement des technologies de l'information et de la communication, avec leur potentiel de réduction des coûts transactionnels.



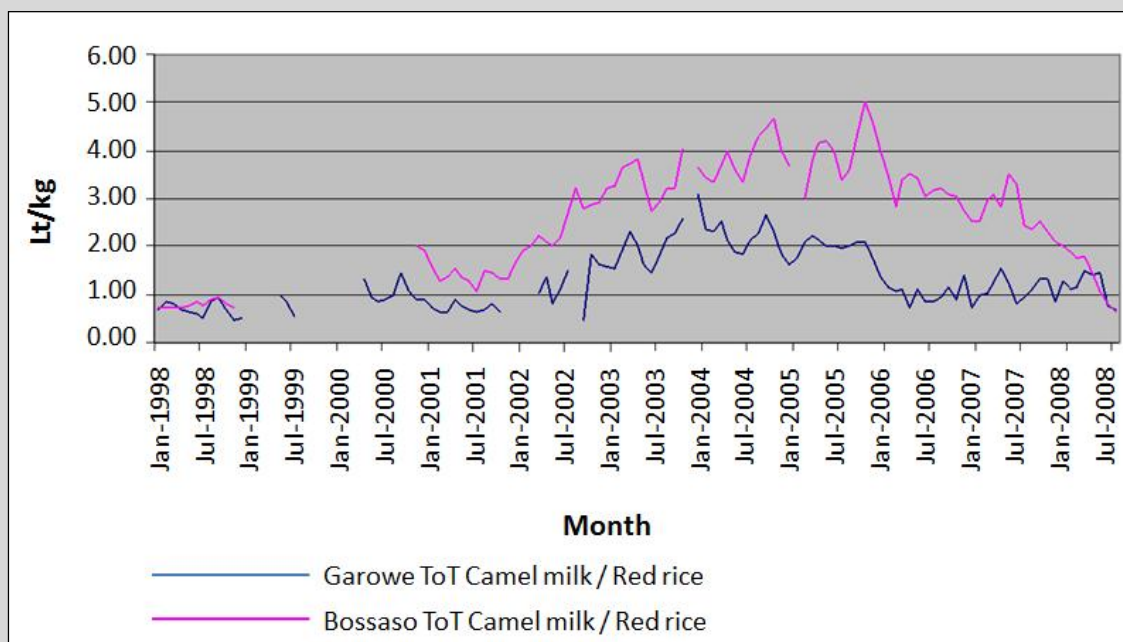
Mongolie  
© FIDA/Antonio Rota

La dépendance croissante à la dynamique des marchés a également d'importantes conséquences pour les sociétés pastorales, car elle déclenche un processus de sédentarisation, de privatisation, de monétarisation des ressources pastorales (eau, terre, main-d'œuvre...) et de stratification sociale. L'expérience montre que les ménages pastoraux pauvres tendent à devenir de plus en plus dépendants du marché; ils tendent à échanger une part de plus en plus grande de lait contre des céréales à haut contenu calorifique, ce qui peut avoir des conséquences négatives tant pour la santé du ménage que pour celle du troupeau. Cependant, les systèmes de marché fournissent un lien persistant et continu avec les environnements et l'économie urbains, ce qui, à son tour, offre des possibilités de création de revenus pour les groupes vulnérables, ainsi qu'un accès aux services et à de l'aide en cas de besoin.

**Encadré 20. Le suivi des termes de l'échange pastoral**

Le suivi des termes de l'échange des produits riches en protéines contre des céréales et autres denrées de base fournit des indications utiles sur la performance de l'économie pastorale.

**Termes de l'échange – Lait de chamelle contre riz, Puntland, Somalie, 1998-2008**



Ces indicateurs sont suivis par divers programmes et institutions, dont l'Unité d'analyse de la nutrition et de la sécurité alimentaire ([www.FSNAU.org](http://www.FSNAU.org)) pour la Corne de l'Afrique et le Réseau de prévention des crises alimentaires ([www.food-security.net](http://www.food-security.net)) pour le Sahel.



Il existe un grand nombre d'options permettant de favoriser l'intégration durable au marché des sociétés pastorales en fonction des conditions locales, visant à favoriser la création d'offres d'emploi sur le plan local, surtout pour les femmes et les jeunes des communautés pastorales. Ces options comprennent des initiatives de soutien visant à:

- accroître la valeur ajoutée des produits pastoraux en améliorant les filières locales (diversification, transformation et conditionnement des produits laitiers, plans de certification de la viande, des peaux et des cuirs, traitement du cuir, etc.);
- réduire les frais de transport en développant des infrastructures et aménagements appropriés (construction de routes, soutien au commerce de bétail sur pied, équipement des itinéraires empruntés par le bétail vers le marché, ports d'exportation, etc.), tout en contrôlant les "régimes taxatoires" informels et souvent illégaux (quand il ne s'agit pas carrément de racket);
- réduire les risques commerciaux quant à la qualité et à l'état de santé des animaux (renforcement des services de santé animale, meilleure gestion des pics saisonniers, etc.);
- organiser les producteurs afin de tirer parti d'économies d'échelle pour l'achat de certains facteurs de production (exemple: la Boutique d'intrants zootechniques qui permet aux pasteurs des pays sahéliens d'accéder plus facilement aux coproduits du coton);
- réduire la concurrence entre producteurs pastoraux en organisant les producteurs et en élargissant et diversifiant leurs réseaux commerciaux;
- créer des marchés de niche par la certification et le développement d'une image de marque des produits pastoraux, en mettant en avant leur caractère "bio", leurs excellentes pratiques pour le bien-être animal ou leur apport positif pour la santé;
- élaborer des plans visant à garantir les services de santé animale pour améliorer la qualité du bétail et donc son prix;
- évaluer les possibilités d'utilisation locale et de hausse de la valeur ajoutée pour les coproduits d'élevage;
- aider les pasteurs à amortir les effets de la saisonnalité (ex: production de viande séchée) et à affronter les crises prolongées (exemple: campagnes de déstockage / restockage).

Un autre mécanisme intéressant pour l'appui aux instruments financiers des pasteurs est celui de l'assurance bétail, un domaine en pleine évolution ces dernières années (voir Encadré 21).

### **Encadré 21. Régimes d'assurance du bétail indexée**

Les pasteurs utilisent des mécanismes coutumiers de gestion des risques et de sécurité sociale. Ces mécanismes reposent souvent sur le partage des droits sur les animaux. Les services financiers tels que l'épargne, le prêt et l'assurance doivent, pour être adaptés aux éleveurs, viser à intégrer et à consolider ces dispositifs afin d'aider les ménages à survivre en période de vaches maigres afin de pouvoir reconstruire leur capital après avoir subi des pertes. Cependant, malgré leur logique impérieuse, il n'existe que peu d'expériences d'amortissement, *via* des instruments financiers, des risques auxquels les éleveurs nomades ou transhumants sont exposés face aux événements climatiques extrêmes. Dans un tel cadre, les régimes d'assurance du bétail indexée sont un modèle intéressant.

Ces régimes ont montré qu'ils avaient un potentiel intéressant au Kenya et en Mongolie. Afin de s'inscrire à un tel régime, les pasteurs doivent payer un montant annuel, calculé en fonction de la taille de leur cheptel. Le seuil des indemnités est une diminution de la taille du troupeau passé un pourcentage prédéfini (mortalité du cheptel) calculé selon des données historiques corrélant impacts climatiques et économiques dans la région. Lorsque le taux de mortalité d'une zone dépasse le seuil prédéfini, les pasteurs reçoivent une compensation pour leurs pertes. Le côté novateur de ce plan est le fait que les indemnités d'assurance ne sont pas directement connectées à la performance précise d'un éleveur, mais à des données régionales, ce qui permet de réduire les coûts transactionnels liés au suivi et au contrôle des pertes sur le terrain. Dans le cas de la Mongolie, où ce projet a été financé par la Banque mondiale, on a appliqué une approche "par tranches": les assureurs privés couvrent une tranche de 7 à 30% de la mortalité du bétail, tandis que c'est à l'État qu'il revient de payer les indemnités lorsque la mortalité dépasse 30% (IOE-FIDA, 2013b). Dans le cadre d'un régime similaire, récemment testé par l'Institut de recherche international sur l'élevage, avec l'appui financier du bureau nord-kényan du Département du Royaume-Uni pour le développement international, un indice normalisé de végétation différenciée, établi à partir de l'imagerie satellitaire de la croissance végétale, a permis de prédire avec exactitude l'évolution de la mortalité du cheptel. La Commission européenne a décidé de soutenir la phase ultérieure du projet. De tels régimes sont également en train d'être discutés pour le Maghreb et le Machrek.

## Diversification économique

Le pastoralisme est certes un système efficace, mais la productivité des terres de parcours suffit à peine à satisfaire les besoins de développement d'une population qui connaît une croissance rapide. La consolidation de l'intégration des économies pastorales aux dynamiques du marché a certes soutenu pendant des décennies la croissance de la population pastorale, mais ce mécanisme a commencé à montrer ses limites. On ne sait toujours pas jusqu'à quel point les terres de parcours, dont la surface s'amenuise d'année en année, peuvent effectivement porter le poids d'une population en pleine croissance, sans réinvestissement productif d'ampleur dans la terre elle-même. On dit aujourd'hui des économies des ménages des zones pastorales qu'elles ont "un pied au pâturage, l'autre pied en ville". Dans certaines régions, la part de revenus tirée de sources non pastorales est conséquente (parmi de nombreux groupes d'Afrique de l'Est, cette part peut facilement dépasser les 20%). Cette diversification économique est une mesure de plus en plus populaire de gestion des risques parmi les ménages d'éleveurs. La déclaration du Forum paysan de 2016 préconise de façon précise l'appui au développement d'activités complémentaires et alternatives de création de revenus, particulièrement des activités mettant en avant les savoirs et pratiques traditionnelles *via* le renforcement des institutions et des capacités, avec une attention particulière portée aux activités des femmes et des jeunes (FAFO, 2016).

Une telle évolution sous-entend que, si une partie des ménages ou de la communauté continue de tirer son gagne-pain de la gestion du cheptel, certaines personnes "excédentaires" peuvent se détacher du pastoralisme en tant que mode de vie pour gagner sa vie autrement, comme c'est généralement le cas partout dans le monde, où l'émigration rurale constitue une tendance marquée ces dernières années. Cependant, la modification du modèle de vie doit être un choix volontaire et éclairé, ce qui suppose un niveau approprié d'études, d'information et de capacité de prise de décision, ainsi que les investissements nécessaires pour rendre ces alternatives efficaces et viables. Malgré cela, ces options sont réputées rares dans la plupart des régions pastorales du monde actuel.

Comme on l'a dit, les marchés régionaux et internationaux offrent de plus en plus de possibilités d'expansion et de diversification de la base économique pastorale, au vu de la demande en protéines animales mais aussi en charbon de bois, en encens, en minerais, en produits d'artisanat, en plantes médicinales et en autres produits et services. Les possibilités offertes par le tourisme, en plus des services environnementaux, sont aussi de plus en plus appréciées dans plusieurs régions pastorales, que ce soit chez les Massaïs des parcs naturels entre le Kenya et la Tanzanie, chez les Bédouins de Jordanie dans le Wadi Rum, ou chez les Touaregs du Hoggar dans le Sahara algérien. Ainsi, le programme de l'Union européenne pour l'exploitation intégrée et durable des steppes eurasiennes, qui appuie les économies pastorales de ces zones en encourageant l'élevage bovin et ovin extensif et l'écotourisme dans le but de renforcer une utilisation durable des terres dans un des écosystèmes les plus rares d'Europe.

L'expérience montre que, même si certaines formes de diversification économique renforcent la qualité de vie, d'autres peuvent accroître le risque et, en fin de compte, nuire au mode de vie pastoral. La bonne manière de soutenir la diversification de l'économie pastorale est souvent de passer par des activités destinées à compléter l'élevage mobile au lieu de le concurrencer<sup>6</sup>. Les programmes d'infrastructures coûteux, qui encouragent la sédentarisation des communautés pastorales, ne représentent la plupart du temps pas une bonne alternative. Les actions qui soutiennent le mode de vie pastoral, surtout lorsqu'il s'agit d'aider des groupes pauvres ou des familles démunies, doivent fournir des perspectives permettant de rester connecté aux parties productives de la société pastorale, tant sur le plan économique que social. La logique de nombreux programmes, qui consiste à reconstituer le cheptel des pasteurs démunis, va dans cette direction, bien qu'elle comporte quelques aspects cruciaux qui méritent qu'on s'y penche.

Les interactions avec les autres groupes de population et utilisateurs des terres fournissent également d'importantes perspectives de diversification économique. Les complémentarités et synergies entre systèmes de production qui reposent sur l'élevage et l'agriculture offrent un potentiel considérable

<sup>6</sup> Ceci demeure la manière la plus efficace de gestion des risques pesant sur le mode de vie dans pareils environnements (COMESA/CAADP, 2009).

d'amélioration du niveau de vie des personnes au niveau local. Ces cadres stratégiques jouent un rôle crucial pour renforcer l'intégration (et réduire la concurrence) entre les divers utilisateurs des terres.

Les villes situées en zones pastorales connaissent actuellement une croissance. Ces villes offrent des potentialités considérables pour la diversification des moyens d'existence, le partage d'informations, la fourniture de services, la transformation des matières premières et la commercialisation des produits pastoraux. Dans de nombreux endroits, le petit commerce est une option importante pour les groupes et personnes vulnérables, surtout pour les ménages dirigés par une femme. Les pasteurs démunis, qui ont perdu leurs animaux et/ou l'accès à leurs terres pour l'une ou l'autre raison, peuvent éprouver énormément de difficultés à trouver une alternative économique à l'élevage. Ces groupes pourraient avoir besoin de programmes d'appui adaptés, visant à leur fournir les compétences et capacités pour passer à des moyens d'existence alternatifs et trouver leur place dans la société (voir Encadré 22). L'émigration est une option importante pour les ménages pastoraux, car elle leur permet de bénéficier d'une aide économique sous la forme de transferts d'argent, mais aussi d'établir des réseaux et d'élargir leur capital social.

### **Encadré 22. Le Projet de gestion des ressources des terres arides au Kenya**

Parmi les initiatives intéressantes visant à faire participer activement les populations locales à la gestion des ressources et à la lutte contre les catastrophes liées aux sécheresses, on peut citer le Projet de gestion des ressources des terres arides au Kenya. Sa stratégie prévoit un renforcement des capacités du cadre institutionnel local et des perspectives d'investissements locaux adaptés, des fonds de réserve et des programmes de protection sociale. Cette approche a démontré son efficacité s'agissant de soutenir les stratégies des pasteurs pour la gestion des risques. L'importance de l'impact d'un tel projet est corrélée à sa capacité de réduire la vulnérabilité des populations locales à court et moyen termes tout en considérant également les possibilités d'investissement à différentes échelles. Ce projet a inspiré des stratégies de développement à plus long terme, dont l'installation d'entités administratives chargées d'élaborer des politiques et de prévoir des investissements spécifiques au Kenya du Nord et dans d'autres zones arides (Johnson et Wambile, 2011).

## Recommandations stratégiques

Non seulement les projets de développement n'ont pas donné les résultats escomptés, mais ils ont souvent produit les effets contraires, en réduisant la viabilité des systèmes pastoraux. Le problème a été la fréquence d'hypothèses incorrectes et de préjugés culturels quant à l'efficacité des pratiques pastorales existantes, qui ont, à leur tour, encouragé des approches fondées sur le transfert de modèles étrangers et la mise en œuvre d'un développement conçu sans la moindre consultation des populations, de façon artificielle et schématique. Les tentatives de transformation radicale des pratiques productives ont provoqué des modifications des régimes fonciers et de l'accès aux ressources, ce phénomène ayant surtout touché les familles pastorales à bas ou moyen niveau de revenus, dont les femmes et les enfants. Une contrainte majeure a été le refus d'admettre l'importance de la mobilité pour les troupeaux comme pour les personnes, liée à un mode d'administration flexible et en réseau des ressources pastorales. Pendant des décennies, la politique pastorale est partie du principe que les services ne pourraient être fournis qu'à des populations sédentaires; on a ainsi diffusé l'idée que la sédentarisation était un prérequis au développement. L'examen des enseignements tirés des récentes expériences montre que des résultats extrêmement positifs peuvent être obtenus en partant des pratiques existantes pour les consolider, en introduisant des mesures correctives et en prévoyant une fourniture de services spécialement adaptée au mode de vie mobile des populations pastorales. Cela va de pair avec la prise de conscience du caractère central qu'occupent les personnes, leur mode de vie, leur culture, leurs valeurs, leurs pratiques de production et leur mode d'administration des ressources naturelles. Il s'agit d'un changement de paradigme: on ne vise plus à "développer les zones pastorales" (une approche qui ne perçoit pas ou ne considère pas les populations particulièrement désavantagées) mais plutôt à "coopérer avec les pasteurs" pour élaborer des mesures de développement qui, dans une approche systémique, ciblent les problèmes rencontrés par les populations pastorales dans leur vie sociale, économique et politique. Fort de sa longue expérience aux côtés des populations rurales désavantagées, le FIDA a élaboré une série de politiques sectorielles et d'instruments opérationnels qui s'appliquent de façon équitable à tous les éleveurs. Cependant, le pastoralisme exige que ces mesures soient appliquées en gardant à l'esprit les particularités des systèmes pastoraux eu égard à leur échelle, à leur degré d'adaptation sociale à des environnements difficiles, à leur mode de vie mobile, à leur accès saisonnier aux ressources naturelles et à leurs régimes de droits flexibles, à leurs normes et institutions coutumières, ainsi qu'à leur marginalité économique, sociale et politique dans les différents pays et d'un pays à l'autre. Tous ces problèmes sont pris en considération dans les Notes pratiques de la boîte à outils sur la gestion pastorale.






## Références

- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), 2011. *Pastoral land rights and resource governance. Overview and recommendations for managing conflicts and strengthening pastoralists' rights*. Note d'information de l'USAID.
- Bassi, M., 2017. Pastoralists are peoples: key issues in advocacy and the emergence of pastoralists' rights. *Nomadic Peoples* 21(1):4-33.
- Bassi, M., et B. Tache, 2011. The community conserved landscape of the Borana Oromo, Ethiopia. *Management of Environmental Quality* 22(2):174-186.
- Bassi, M., B. Tache, et J. Sora, 2008. *The Borana Conserved Landscape. An Action-Research Workshop, Yaaballo, 21-23 July 2007, Ethiopia*. Workshop Report. Addis-Abeba: Initiative de développement pastoral de Gayo (GPD) et projet GEMConBio (Centre pour le développement durable et l'environnement [CENESTA]).
- Blench, R., 2001. *Pastoralism in the new millennium*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Brocklesby, M.A., M. Hopley, et P. Scott-Villiers. 2010. *Raising voice: securing a livelihood: the role of diverse voices in developing secure livelihoods in pastoralist areas in Ethiopia*. Documents de travail de l'IDS n°340. Brighton, R-U: Institut d'études du développement (IDS).
- Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE-FIDA), 2004. *République du Sénégal. Projet de développement agricole dans le département de Matam. Rapport d'évaluation intermédiaire*. Rapport n°1564-SN. Rome: IOE-FIDA.
- \_\_\_\_\_. 2009. *République du Soudan. Évaluation du programme de pays*. Rapport n°2060-SD. Rome: IOE-FIDA.
- \_\_\_\_\_. 2013a. *République du Mali. Évaluation du programme de pays*. Rapport n°3011-ML. Rome: IOE-FIDA.
- \_\_\_\_\_. 2013b. *Programme de réduction de la pauvreté rurale en Mongolie. Évaluation des performances du projet*. Rapport n°2701. Rome.
- \_\_\_\_\_. 2014. *République du Sénégal. Évaluation du programme de pays*. Rapport n°3317-SN. Rome: IOE-FIDA.
- Déclaration de N'Djaména, 2013. *Élevage pastoral: une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens*. 29 mai 2013, N'Djaména, Colloque régional et conférence ministérielle, 27-29 mai 2013. Disponible sur: [https://www.pasto-secu-ndjamena.org/classified/Declaration\\_de\\_N\\_Djamena\\_29\\_mai\\_2013.pdf](https://www.pasto-secu-ndjamena.org/classified/Declaration_de_N_Djamena_29_mai_2013.pdf)
- Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme, 2013. *Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières*. 29 octobre 2013. Disponible sur: <https://www.oie.int/doc/ged/D12969.PDF>
- FAO, 2007. *Access to water, pastoral resource management and pastoralists' livelihoods. Lessons learned from water development in selected areas of Eastern Africa*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO.
- FAO et FIDA, 2016. *L'engagement de la FAO et du FIDA sur le thème du développement pastoral. Rapport conjoint de synthèse d'évaluations*. Rome: FAO, FIDA.
- Fonds international de développement agricole (FIDA), 2006. *República de Bolivia. Proyecto Vale. Apoyo a la valorización de la economía campesina de camélidos. Informe de evaluación ex ante*. Rome: FIDA.
- \_\_\_\_\_. 2010. *IFAD's Livestock Position Paper. Livestock planning, challenges and strategies for livestock development in IFAD*. Rome: FIDA.
- \_\_\_\_\_. 2014a. *Leçons apprises. Pastoralisme: droits et régimes fonciers*. Kit d'information sur les régimes fonciers. Rome: FIDA. Disponible sur: [https://www.ifad.org/documents/38714170/40196966/Lessons+learned+on+pastoralism+land+rights+and+tenure\\_fr/5dbc747-d587-4dcc-bbb3-94c0dfca741f](https://www.ifad.org/documents/38714170/40196966/Lessons+learned+on+pastoralism+land+rights+and+tenure_fr/5dbc747-d587-4dcc-bbb3-94c0dfca741f)
- \_\_\_\_\_. 2014b. *Managing risks to create opportunities. IFAD's Social, Environmental and Climate Assessment Procedures*. Rome: FIDA. Disponible sur: [https://www.ifad.org/documents/38711624/39563079/Social%2C+Environmental+and+Climate+Assessment+Procedures+%28SECAP%29\\_e.pdf/c3636b68-2f12-404e-b10b-3fc3cb18bc6e](https://www.ifad.org/documents/38711624/39563079/Social%2C+Environmental+and+Climate+Assessment+Procedures+%28SECAP%29_e.pdf/c3636b68-2f12-404e-b10b-3fc3cb18bc6e)
- Forum paysan (FAFO), 2016. *Déclaration*. Session extraordinaire du Forum paysan avec les éleveurs de bétail, nomades et semi-nomades, 13 février 2016, Rome. Rome: Fonds international de développement agricole (FIDA). Disponible sur: <http://vsf-international.org/wp-content/uploads/2016/02/statement-special-session-en.pdf>
- Hoffmann, I., T. From, et D. Boerma, 2014. *Ecosystem services provided by livestock species and breeds, with special consideration to the contributions of small-scale livestock keepers and pastoralists*. Étude de fond n°66 REV 1, Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement (IRAM), 2011. *Guide national d'animation en hydraulique pastorale*. Paris: IRAM. Disponible sur: <http://www.iram-fr.org/pdf-publications/524.pdf>
- Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), 2010. *Modern and mobile: the future of livestock production in Africa's drylands*. Royaume-Uni: IIED et SOS-Sahel International. Disponible sur: <http://pubs.iied.org/12565IIED.html>
- International Land Coalition (ILC), 2013. *How could monitoring land rights in pastoralist areas be a tool to prevent land grabbing?* Disponible sur: <http://www.landcoalition.org/fr/blog/how-could-monitoring-land-rights-pastoralist-areas-be-tool-prevent-land-grabbing>
- Johnson, N., et A. Wambile, eds. 2011. *The impacts of the Arid Lands Resource Management Project (ALRMPII) on livelihoods and vulnerability in the arid and semi-arid lands of Kenya*. Rapport de recherche de l'ILRI n°25. Nairobi: Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI).
- Jonckheere, S., H. Liversage, et A. Rota, 2017. *Pastoralism and land tenure security: Lessons from IFAD-supported projects*. Note préparée pour présentation lors de la conférence de la Banque mondiale sur la terre et la pauvreté de 2017. Washington, D.C.: Banque mondiale.

- King-Okumu, C., 2015. *Rapid assessment of investments in natural resource stewardship in comparison to the value of returns*. Document de travail de l'IIED. Londres: Institut international pour l'environnement et le développement (IIED).
- Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)/Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), 2009. *Income diversification among pastoralists: lessons for policy makers*. Note d'orientation n°3. Disponible sur: <http://www.agri-learning-ethiopia.org/wp-content/uploads/2016/07/COMESA-Economic-Diversification-Pastoralists-Policy-Brief-3.pdf>
- Nori, M., 2010. The golden udder: marketing milk from camels in Puntland, Somalia. In *Adding value to livestock diversity – marketing to promote local breeds and improve livelihoods*. LPP, réseau LIFE, UICN-IMPD et FAO. Document du département de la FAO pour la production et la santé animales n°168. Rome: FAO. pp. 99-106.
- Nori, M., 2012. *Sustainable livelihoods in pastoral regions*. Note interne pour la Direction générale de la Commission européenne pour la coopération internationale et le développement (EC DEVCO).
- Pratt, D.J., F. Le Gall, et C. De Haan, 1997. *Investing in pastoralism: sustainable natural resource use in arid Africa and the Middle East*. Document technique de la Banque mondiale n°365. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Programme de coopération Afrique-Union européenne dans le domaine des énergies renouvelables (RECP), 2018. *The RECP connects African and European developers and investors*. Disponible sur: <https://www.africa-eu-renewables.org/>
- Sadler, K., C. Kerven, M. Calo, M. Manske, et A. Catley, 2009. *Milk matters: a literature review of pastoralist nutrition and programming responses*. Addis-Abeba: Centre international Feinstein, Université Tufts et Save the Children. Disponible sur: <http://fic.tufts.edu/publication-item/milk-matters-a-literature-review-of-pastoralist-nutrition-and-programming-responses/>
- Union africaine (UA), Banque de développement africaine (BAD) et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), 2010. *Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique. Politiques foncières en Afrique: un cadre pour le renforcement des droits fonciers, l'amélioration de la productivité et des conditions d'existence*. Addis-Abeba: Consortium UA-CEA-BAD.
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), 2011. *Soutenir les moyens d'existence pastoraux durables. Une perspective mondiale sur les normes minimales et les bonnes pratiques*. Deuxième édition, mars 2012 (publié pour examen et consultation via les forums d'apprentissage mondiaux). Nairobi: UICN Afrique orientale et australe (ESARO). Disponible sur: [https://www.iucn.org/sites/dev/files/import/downloads/manual\\_for\\_min\\_standards\\_low\\_resolution\\_may\\_2012.pdf](https://www.iucn.org/sites/dev/files/import/downloads/manual_for_min_standards_low_resolution_may_2012.pdf)
- \_\_\_\_\_. 2018. *IMPd*. Disponible sur: <https://www.iucn.org/theme/ecosystem-management/our-work/global-drylands-initiative/iucns-work-drylands/wisp>
- Van den Brink, R., G. Thomas, H. Binswanger, J. Bruce, et K. Byamugisha, 2005. *Consensus, confusion, and controversy. selected land reform issues in sub-Saharan Africa*. Document de travail de la Banque mondiale n°71. Washington, D.C.: Banque mondiale.



Fonds international de développement agricole  
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463  
Courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)  
[www.ifad.org](http://www.ifad.org)

 [facebook.com/ifad](https://facebook.com/ifad)  
 [instagram.com/ifadnews](https://instagram.com/ifadnews)  
 [linkedin.com/company/ifad](https://linkedin.com/company/ifad)  
 [twitter.com/ifad](https://twitter.com/ifad)  
 [youtube.com/user/ifadTV](https://youtube.com/user/ifadTV)